

N°ECO/2023/113

Département de l'Yonne

**Communauté de Communes
du Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	13 décembre 2023	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	13 décembre 2023	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 37 Votants : 46

Séance du 19 décembre 2023.

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le dix-neuf décembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, salle des Champs Blancs, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Evelyne TRESCARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Sébastien DORA, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, M. Jean-Yves MESNY, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Thierry LEAU, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Valérie SUBRENAT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

M. Philippe PETIT, pouvoir à Mme Florence SYLVESTRE
Mme Catherine DECUYPER, pouvoir à Mme Evelyne TRESCARTES
Mme Michèle BARRY, pouvoir à M. Jean-Yves MESNY
M. Éric APFFEL, pouvoir à Mme Frédérique COLAS
Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, pouvoir à M. Richard ZEIGER
Mme Dorothée BRICOUT, pouvoir à M. Thierry LEAU
M. Nicolas DEILLER, pouvoir à M. Cyril HAGHEBAERT
M. Guy AVENIA, pouvoir à Madame Isabelle CLAUDET
M. Guy BOURRAS, pouvoir à M. Xavier MARQUIS
Mme Olga LIGAULT, pouvoir à M. Francis BOURSIN
M. Bernard MORAINÉ
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

Objet : MOISSONS DE L'EMPLOI – PARTICIPATION DE LA CCJ POUR L'ANNÉE 2023.

ECO/2023/113

Conseil communautaire du
19 décembre 2023

Objet : MOISSONS DE L'EMPLOI – PARTICIPATION DE LA CCJ POUR L'ANNÉE 2023.
(voir convention de partenariat en pièce jointe).

La Maison de l'Emploi et de la Formation d'Auxerre organise depuis 2013 l'opération « Moissons de l'Emploi ». Initiées par la Maison de l'Emploi de Saverne (Alsace), les Moissons de l'Emploi s'adressent à toutes les personnes à la recherche d'un emploi. Durant une semaine, en binôme, les « Moissonneurs » partent à la rencontre des acteurs économiques locaux,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT la volonté de la Communauté de Communes du Jovinien d'aider les personnes sans emploi du territoire dans leur recherche, orientation, formation, ...

CONSIDÉRANT que dans le cadre de cette opération, la participation financière de la communauté de communes du jovinien à la Maison de l'Emploi et de la Formation d'Auxerre s'élève à 6000 € pour l'édition 2023,

CONSIDÉRANT que la Maison de l'Emploi et de la Formation d'Auxerre s'était engagée quant à elle, à :

- Organiser, coordonner, animer et développer l'opération sur le territoire Jovinien,
- Garantir le bon comportement des « Moissonneurs »,
- Mobiliser et dynamiser les acteurs locaux dédiés à l'emploi, la formation et l'insertion,
- Mobiliser et dynamiser les entreprises locales du territoire autour d'un projet commun,
- Rendre compte des résultats de l'opération,
- Assurer le suivi des « Moissonneur »s,
- Faire la promotion de ce partenariat dans tous les médias et dans tous les relais d'informations disponibles,
- Promouvoir l'image de la communauté de communes du jovinien dans tous les visuels qui ont été élaborés pour cette manifestation,

VU l'exposé du Président,

VU la conférence des Maires et la commission des finances du mardi 5 décembre 2023,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, Monsieur Kévin AUGÉ ne prenant pas part au vote, à l'unanimité,

Pour : 46

Contre : 0

Abstention : 0

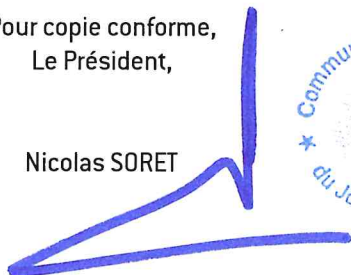
ATTRIBUE à la Maison de l'Emploi et de la Formation d'Auxerre une participation de 6000 € pour l'organisation des Moissons de l'Emploi 2023,

DIT que les crédits sont bien inscrits au budget principal 2023,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer toutes documents relatifs à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

